

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2024

PJL DDADUE - (N° 529)

Adopté

AMENDEMENT

N° CF69

présenté par
M. Bouloux, rapporteur

ARTICLE PREMIER

- I. – Compléter la première ligne de la première colonne du tableau de l’alinéa 54 par la référence :
« , L. 621-8-4 ».
- II. – En conséquence, supprimer la deuxième ligne du tableau du même alinéa.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient de modifier les tableaux dans leur version à venir.